RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 20062
Numéro SIREN : 476 180 625
Nom ou dénomination : ELO

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt 19386

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA
Forme juridique : Société anonyme
Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE 59170 CROIX
Date de clôture : 31/12/2020

CERTIFIÉ CONFORME

Package DF4C942BA7DC

Edgard Bonte

Signé par Edgard Bonte 27.07.2021 16:51:24 GMT

COMPTES ANNUELS 1
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 8
Société : AUCHAN HOLDING SA 8
1. Faits caractéristiques 9
1.1. Évènements principaux de l'exercice 9
1.2. Évènements postérieurs à la clôture 10
2. Règles et méthodes comptables 10
2.1. Immobilisations incorporelles 10
2.2. Immobilisations corporelles 11
2.3. Participations et autres titres immobilisés 11
2.4. Créances et dettes 12
2.5. Valeurs mobilières de placement 12
2.6. Actions propres 12
2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations 12
2.8. Provisions pour risques et charges 12
2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme 13
2.10. Instruments financiers 13
2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 14
2.12. Impôt sur les bénéfices 14
3. Changements de méthode 14
4. Notes sur le bilan 15
4.1. Immobilisations 15
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 15
4.1.2. Etat des amortissements 15
4.1.3. Immobilisations financières 15
4.2. Tableau des filiales et participations 16
4.3. Créances et dettes 17
4.3.1 Endettement net 17
4.4. Disponibilités 18
4.5. Fonds propres 18
4.5.1 Capital social 18
4.5.2 Variation des fonds propres 19
4.6. Provisions 19
4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions 20
4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir 20
4.9. Comptes de régularisation 21

4.10. Ecarts de conversion 21
5. Notes sur le compte de résultat 22
5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation 22
5.2. Analyse du résultat financier 22
5.3. Analyse du résultat exceptionnel 22
5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction 22
5.5. Effectifs 23
5.6. Impôt sur les bénéfices 23
6. Notes complémentaires 24
6.1. Transactions avec les parties liées 24
6.2. Engagements hors bilan 24
6.2.1. Engagements donnés 24
6.2.2. Engagements reçus 24
6.2.3. Echéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts 25
6.2.4. Risque de change 25
6.2.5. Juste valeur des instruments financiers 25
6.3. Fiscalité différée 26

Bilan actif

BILAN-ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39		39	39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 393	1 389	5	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***1 432***	***1 389***	***44***	***39***
Terrains	4 339	14	4 325	4 325
Constructions	12 450	11 123	1 327	1 284
Installations techniques, matériel	149	142	7	15
Autres immobilisations corporelles	262	144	118	6
Immobilisations en cours	5		5	276
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***17 205***	***11 423***	***5 782***	***5 906***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 073 349	3 603	6 069 745	6 070 068
Créances rattachées à des participations	1 503 446		1 503 446	3 460 626
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 486		13 486	14 151
TOTAL immobilisations financières	***7 590 281***	***3 603***	***7 586 677***	***9 544 845***
Total Actif immobilisé (II)	***7 608 918***	***16 416***	***7 592 502***	***9 550 789***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	4		4	4
Clients et comptes rattachés	231	63	168	979
Autres créances	592 403	150	592 253	1 109 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***592 634***	***213***	***592 421***	***1 110 922***
Valeurs mobilières de placement	2 153 311	869	2 152 442	114 462
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 671 954		1 671 954	1 192 732
TOTAL Disponibilités	***3 725 265***	***869***	***3 724 396***	***1 307 194***
Instruments de trésorerie	16 370		16 370	12 373
Charges constatées d'avance	19		19	43
TOTAL Actif circulant (III)	***4 334 292***	***1 081***	***4 333 211***	***2 430 535***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)	15 554		15 554	8 624
Écarts de conversion actif (V)	16 370		16 370	30 177
Total Général (I à VI)	***12 075 134***	***17 497***	***12 057 637***	***12 020 125***

Bilan passif

BILAN-PASSIF (en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 575 986)	575 986	578 291
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 914 044	1 914 044
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	75	75
Réserve légale	61 280	61 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	3 055 950	1 611 087
TOTAL Réserves	***3 117 230***	***1 672 367***
Report à nouveau	539 244	539 244
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-28 470**	**1 478 682**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	352	368
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***6 118 462***	***6 183 071***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		490
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***0***	***490***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	4 749 316	5 353 278
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53	1
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 018 985	292 066
TOTAL Dettes financières	***5 768 354***	***5 645 345***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 373	3 331
Dettes fiscales et sociales	6 664	5 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6	146
Autres dettes	130 746	140 125
TOTAL Dettes d'exploitation	***141 789***	***148 939***
Instruments de trésorerie	12 662	12 011
Produits constatés d'avance	1	92
TOTAL DETTES (IV)	***5 922 805***	***5 806 387***
Ecarts de conversion passif (V)	16 370	30 177
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	***12 057 637***	***12 020 125***

Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		26 854		26 854	33 835
Chiffres d'affaires nets		***26 854***		***26 854***	***33 835***
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				394	257
Autres produits				24 249	31 060
Total des produits d'exploitation (I)				***51 497***	***65 152***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				40 287	35 772
Impôts, taxes et versements assimilés				1 067	1 442
Salaires et traitements				1 014	3 409
Charges sociales				223	1 183
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements		141	119
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			63	150
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				88	2
Total des charges d'exploitation (II)				***42 882***	***42 077***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				**8 615**	**23 076**
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			2	
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers de participations				42 812	522 950
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				266	1 983
Autres intérêts et produits assimilés				148 112	698 731
Reprises sur provisions et transferts de charges				10 080	15 695
Différences positives de change				17	473
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				***201 287***	***1 239 832***
Dotations financières aux amortissements et provisions				6 148	12 585
Intérêts et charges assimilées				273 388	157 369
Différences négatives de change				34	427
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 889	4
Total des charges financières (VI)				***281 458***	***170 386***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-80 171	1 069 446
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-71 553	1 092 522

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite) (en milliers d'euro)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	397	787
Produits exceptionnels sur opérations en capital	229	384 670
Reprises sur provisions et transferts de charges	135	49
Total des produits exceptionnels (VII)	*761*	*385 506*
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101	3 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 634	68 152
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22	119
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*5 757*	*71 613*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-4 995**	**313 893**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	18	
Impôts sur les bénéfices (X)	-48 097	-72 267
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*253 536*	*1 690 490*
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*282 007*	*211 808*
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**-28 470**	**1 478 682**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Société : AUCHAN HOLDING SA

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques

1.1. Évènements principaux de l'exercice

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 10,4 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2020 à 6 073 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a acquis des titres Oney Bank pour 0,9 M€.

La société Soparalinéa a été liquidée suite à l'AGO du 3 novembre 2020. La valeur brute des titres annulés suite à cette liquidation est de 5,7 M€. Le résultat de liquidation est non significatif.

Auchan Holding SA a également cédé sa participation dans la société Natural Security dont la valeur brute des titres 5,6 M€. Cette cession a généré une moins- value nette de reprise de dépréciation peu significative.

Le 20 mai 2020, l'assemblée générale de la société a décidé l'affectation du résultat 2019 (1 479 M€) en autres réserves.

En 2020, Auchan Holding a procédé au rachat de 203 806 actions propres pour un total de 62 M€. En mars et décembre 2020, la société a procédé à l'annulation de 115 237 actions propres pour un total de 38,8 M€ soit une réduction de capital de 2,3 M€ et une réduction des autres réserves pour 33,0 M€ et d'une provision sur titres annulés pour 3,2 M€.

Le 18 octobre 2020, Auchan Retail International, filiale de Auchan Holding SA a cédé sa participation dans Sun Art à Alibaba. La cession a été effectuée via la cession des titres ART que détenait Auchan Retail International.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 350 M€ dans le cadre du programme EMTN et au remboursement d'un placement privé USD (USPP) pour 200 M$ arrivant à échéance initialement en 2022.
En 2020, la société Auchan Holding a émis deux nouveaux emprunts obligataires dans le cadre de son programme EMTN, le premier en avril 2020 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,8279% et le second en juillet 2020 pour un nominal de 750 M€ à échéance 7 ans au taux fixe de 3.2055%.
Dans le but de diversifier son financement, la société a également souscrit à des placements privés Schuldshein pour un montant total de 291,5 M€ à rembourser sur différentes échéances entre 2023 et 2030.
Par ailleurs, la société, dans un souci de désendettement, a procédé au cours de l'exercice, à deux opérations de Liability Management en juillet et novembre 2020, qui ont conduit au remboursement anticipé partiel de 6 tranches EMTN pour un montant global de 1 526,4 M€. L'EMTN remboursable en février 2022 a, quant à lui, été remboursé intégralement en décembre 2020 pour un montant de 0,6 M€.

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2020 est de 210 M€.

En juillet 2019, Auchan Holding a mis en place un prêt structurel avec chacune des sous-holding métiers. Le premier prêt accordé à Auchan Retail International pour un nominal de 2 000 M€ a été entièrement remboursé par anticipation en décembre 2020. Le second prêt accordé à Ceetrus SA pour un nominal de 1 050 M€ et à échéance 2025, est toujours en vie à la fin de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a renouvelé une ligne de crédit avec sa filiale Ceetrus pour 700 M€ à échéance 2022. Au 31/12/2020, l'encours utilisé sur cette ligne est de 450 M€.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 505 M€ à fin 2020.

Les placements réalisés par la société à fin 2020 s'élèvent à 3 783 M€ dont 2 111 M€ sous forme de SICAV et 1 672 M€ sous forme de titres immobilisés, livrets, comptes à termes et comptes bancaires.

Sur l'exercice 2020, la crise sanitaire déclenchée par la Covid-19 n'a pas eu d'effets significatifs sur l'activité de Auchan Holding.

1.2. Évènements postérieurs à la clôture

Il n'y pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date d'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'administration le 03/03/2021.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de dépôt de marques

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du PCG, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité estimées dans le contexte de la Covid-19.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours de clôture et un écart de conversion est constaté au bilan. En contrepartie, les dérivés mis en place dans le cadre de la couverture font l'objet d'une comptabilisation au bilan.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice de leur mise en place.

Les emprunts en devises faisant l'objet d'une couverture sont valorisés au cours de clôture en contrepartie d'un écart de conversion. Les instruments dérivés utilisés en couverture font l'objet d'une comptabilisation symétrique à l'élément couvert.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur déterminée annuellement par un collège d'experts si celle-ci est inférieure.

Les actions propres sont comptabilisées dans le poste « valeurs mobilières de placement » ou « autres immobilisations financières » selon qu'elles sont ou non affectées à un plan d'options de souscription ou d'attribution gratuite d'actions.

2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations

Les primes d'émission et de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auxquelles elles sont rattachées.

2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les titres AUCHAN HOLDING SA détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice des options est inférieur à leur prix d'acquisition. Pour la part de ces plans attribuée aux bénéficiaires prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA, la provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options. La part des plans attribuée aux bénéficiaires ne prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA fait l'objet d'une provision pour l'intégralité de son montant (sans

étalement de la charge sur la période d'attribution). A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté dans les comptes de AUCHAN HOLDING SA pour les sociétés qui font l'objet d'une convention de refacturation.

Les instruments dérivés de taux et change non qualifiés de couverture font l'objet d'une provision pour risques et charges en cas de perte latente sur ces instruments (valeur de marché négative).

2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite tient compte en particulier des données suivantes :
- des salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et d'une évolution estimée du niveau de retraites ;
- de l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- des effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 - TH00/02 avec décalage d'âge ;
- d'un taux d'actualisation nominal de 0,6 % ;
- d'un taux de rendement des actifs financiers de 0,6 %

Le montant des engagements de retraite figure dans la note sur les engagements hors bilan.

2.10. Instruments financiers

La société utilise des instruments financiers dérivés de taux d'intérêts, principalement swaps et caps, pour gérer son exposition nette aux fluctuations des taux d'intérêts et ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables. Les instruments dérivés de change, utilisés dans le cadre de couverture, visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises de la société, les financements en devises de la société et les capitaux propres de filiales étrangères. Les principaux instruments de change utilisés sont les swaps de change et swaps de devise.

Les instruments financiers à terme de change utilisés dans le cadre de la couverture sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat uniquement lorsque cette inscription permet de compenser de manière symétrique les impacts en résultat des éléments couverts.

Dans le cadre des couvertures ainsi mises en place, les produits et charges sur instruments financiers dérivés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'élément couvert, et viennent en compensation des produits et charges dégagés sur les éléments couverts.

Les instruments financiers à terme en position ouverte isolée (non utilisés dans le cadre d'opérations de couverture) sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation. Ces instruments financiers font l'objet d'une provision pour risque en cas de perte latente. Les produits et charges sur instruments financiers dérivés en position ouverte isolée sont comptabilisés en résultat financier.

Les instruments financiers à terme sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour leurs montants notionnels, conformément au plan comptable général.

2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.12. Impôt sur les bénéfices

AUCHAN HOLDING SA a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre comprend 61 sociétés pour 2020. AUCHAN HOLDING SA, mère intégrante, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public, les filiales fiscalement bénéficiaires constatant uniquement en compte courant leur charge d'impôt calculée comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires et des rectifications liées à la détermination du résultat d'ensemble sont constatées par la société tête de groupe de l'intégration fiscale : AUCHAN HOLDING SA.

3. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

4. Notes sur le bilan

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	17,2		0,0	0,0	17,2
TOTAL	***18,6***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***18,6***

4.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	11,3		0,1	0,0	11,4
TOTAL	***12,7***	***0,0***	***0,1***	***0,0***	***12,8***

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	6 083,7	-5,7	0,9	5,6	6 073,3
Créances rattachées à des participations	3 460,7		400,0	2 357,2	1 503,5
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations	14,2		25,9	26,6	13,5
TOTAL	***9 558,6***	***-5,7***	***426,8***	***2 389,4***	***7 590,3***

Les créances rattachées à des participations:
- A moins d'un an : 53,5 M€
- A plus d'un an : 1 450,0 M€

Les prêts, autres titres immobilisés et autres immobilisations financières :
- A moins d'un an : 113,5 M€
- A plus d'un an : 0,0 M€

4.2. Tableau des filiales et participations

(en millions d'euros)	Capitaux propres hors résultat	% détention	Valeurs brutes des titres	Valeurs nettes des titres	Résultat comptable dernier exercice
A/ Plus de 50% du capital					
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL	6 709,5	100,00	4 478,8	4 478,8	1 013,0
CEETRUS	2 155,8	100,00	1 476,6	1 476,6	-18,2
GESARE	6,8	100,00	13,4	9,8	0,0
B/ Compris entre 5% et 50% du					
ONEY BANK	359,8	49,39	104,6	104,6	20,0

Eu égard au caractère confidentiel des informations relatives au capital social, aux réserves et report à nouveau, aux prêts et avances consenties, aux cautions et avals donnés ainsi qu'au chiffre d'affaires et aux dividendes encaissés, ces informations ne sont pas divulguées.

4.3. Créances et dettes

Etat des créances (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	0,2	0,2	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	95,0	95,0	0,0
Groupes et associés	414,1	414,1	0,0
Débiteurs divers	83,3	83,3	0,0
TOTAL CREANCES	***592,6***	***592,6***	***0,0***

Etat des dettes (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires [1]	4 749,3	296,9	2 649,4	1 803,0
Dettes financières [2]	215,0	215,0	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	4,4	4,4	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	6,7	6,7	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe et associés	804,0	804,0	0,0	0,0
Autres dettes	89,3	89,3	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	***5 868,7***	***1 416,3***	***2 649,4***	***1 803,6***

[1] Y compris ICNE sur emprunts obligataires repris en note 4.8.
[2] Y compris emprunts sous forme de billets de trésorerie pour 210,0 M€ et emprunt filiales pour 5,0M€.

Emprunts remboursés en cours d'exercice = 2 170,3 M€
Emprunts souscrits en cours d'exercice = 2 774,2 M€

4.3.1 Endettement net

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières (incluant les emprunts obligataires, les billets de trésorerie et les emprunts auprès des établissements de crédit) diminués des disponibilités, valeurs mobilières de placements et du compte courant de trésorerie intra-groupe avec les filiales.

Il s'établit à 26 M€ au 31 décembre 2020 contre -15 M€ (situation de trésorerie nette active) au 31 décembre 2019.

L'endettement net à fin 2020 représente 0.43% des fonds propres contre -0.25 % l'exercice précédent.

4.4. Disponibilités

(en millions d'euros)	2020	2019
VMP	2 153,3	117,8
Dont actions propres	*41,8*	*17,9*
Banques et dépôts à terme	1 672,0	1 192,7
Total au 31 Décembre	***3 825,3***	***1 310,5***

AUCHAN HOLDING SA détient 132 459 actions propres au 31 décembre 2020 en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription.
AUCHAN HOLDING SA détient également 44 132 actions propres au 31 décembre 2020 non affectées à des plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions et comptabilisées en immobilisations financières (cf note 4.1.3)

Etat des actions détenues en propre (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Apport fusion	Annulation d'actions	Achats d'actions	Ventes d'actions	Fin de l'exercice
Actions propres destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plan d'options de souscription						
Nombre d'actions détenues	43 890		30 000	118 569		132 459
Valeur (en M€)	17,8		12,2	36,1		41.7
Actions propres non affectées à des plans d'AGA/SO (immobilisation financière)						
Nombre d'actions détenues	44 132		85 237	85 237		44 132
Valeur (en M€)	14,1		26,6	25,9		13,4
Total des actions propres détenues						
Nombre d'actions détenues	88 022		115 237	203 806		176 591
Valeur (en M€)	31,9		38,8	62,0		55,1

4.5. Fonds propres

4.5.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en millions d'euros)
Au 1er Janvier	28 914 549	20	578,3
Augmentation			
Diminution	115 237	20	2,3
Total au 31 Décembre	***28 799 312***	***20***	***576,0***

4.5.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de 6 183,1 M€ à 6 118,5 M€ soit une variation de -64,6 M€
Cette variation, en millions d'euros, s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1er Janvier	**6 183,1**
* Variation du capital	-2,3
* Variation des réserves	1 444,9
* Report à nouveau	0,0
* Résultat de l'exercice	-28,5
* Variation des provisions réglementées	0,0
* Affectation du résultat N-1	-1 478,7
- Dont dividendes	*0,0*
- Dont dividendes sur actions propres affecté en report à nouveau	
- Dont affectation à la réserve légale	*0,0*
- Dont affectation aux autres réserves	*-1 478,7*
- Dont affectation au report à nouveau	*0,0*
Fonds propres au 31 Décembre	***6 118,5***

4.6. Provisions

Nature des provisions (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	0,4	0,0	0,0	0,4
TOTAL (I)	***0,4***	***0,0***	***0,0***	***0,4***
Provisions pour litige	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour impôts	0,1	0,0	0,1	0,0
Provisions pour charges sociales [1]	0,4	0,0	0,4	0,0
Autres provisions pour risques et charges	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (II)	***0,5***	***0,0***	***0,5***	***0,0***
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation [2]	13,7	0,0	10,1	3,6
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	0,0	0,1	0,0	0,1
Autres provisions pour dépréciations [3]	3,5	0,1	2,6	1,0
TOTAL (III)	***17,2***	***0,2***	***12,7***	***4,7***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***18,1***	***0,2***	***13,2***	***5,1***

[1] Il s'agit d'une provision visant à couvrir la charge dans le cadre de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions dont l'évaluation est justifiée en note 4.7.

[2] Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- reprise de provision sur titres Soparalinéa (après liquidation) : 4,6 M€
- reprise de provision sur titres Natural Security (après cession) : 5,5 M€

(3) Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- dotation de provision sur les actions propres : 0,1M€
- reprise de provision sur les actions propres : 2,6 M€, provision reprise par capitaux propres

4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions

Suivi des plans d'attributions gratuites d'actions :

	Plan 2016/2020	Plan 2018/2021	Plan 2018/2021
Application de critères de performance	Oui	Oui	Non
Nombre d'actions maximum attribuées en début d'exercice*	2 193	1 758	935
Nombre d'actions maximum attribuées en cours d'exercice			
Nombre d'actions attribuées annulées ou perdues	(2 193)	(792)	(935)
Nombre d'actions attribuées échues			
Nombre d'actions maximum attribuées en fin d'exercice	**0**	**966**	**0**
Attribution définitive estimée en fin d'exercice**	**0**	**23**	**0**
Nombre d'actions détenues et affectées	0	966	0
Nombre d'actions non détenues mais affectées			
Prix d'acquisition des actions (en €)	N/A	421,45	N/A
Coût estimé d'acquisition des actions (en M€)	0,0	0,0	0,0
Coût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	0,0	0,0	0,0
Charge totale estimée en (M€)	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Provision comptabilisée au 31/12/2020 (en M€)	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Dont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2020 (en M€)	**0,0**	**0,0**	**0,0**

** Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves*

*** Nombre déterminé en fonction des estimations de réalisation des critères de performance*

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en millions d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	73,1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4,1
Dettes fiscales et sociales	6,7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0,0
Autres dettes	0,7
Total	**84,6**

Produits à recevoir (en millions d'euros)	Montant
Intérêts sur dérivés	37,9
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	3,4
Créances fiscales et sociales	0,4
Divers	1,0
Total	**42,7**

4.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,00
Total	**0,0**

Produits constatés d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,00
Total	**0,0**

4.10. Ecarts de conversion

Postes concernés (en millions d'euros)	Ecart Actif						Ecart Passif
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour risques	Net	
		Ecart passif	Engage-ment	Autres			
Acomptes sur immobilisations							
Prêts							
Autres créances immobilisées							
Créances d'exploitation							
VMP	3 ,5	3,5					
Créances diverses							
Dettes financières	12,9	12,9				0,0	
Dettes d'exploitation							
Dettes sur immobilisations							
Instruments de trésorerie							16,4
TOTAL	***16,4***	***16,4***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***16,4***

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour l'utilisation de la marque et du logo, la facturation des garanties données et les loyers.

(en millions d'euros)	2020	2019
Produits des redevances	24,6	31,3
Frais de personnel	-1,2	-4,6
Impôts et taxes	-1,1	-1,4
Autres produits et charges d'exploitation	-13,7	-2,2
Total au 31 Décembre	***8,6***	***23,1***

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La baisse des frais de personnel est liée à la baisse des effectifs et l'amélioration du poste des autres produits et charges d'exploitation s'explique essentiellement par hausse des honoraires ainsi que des frais bancaires pour 8 M€..

5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier hors dividendes et provisions se dégrade de 656 M€. Cette dégradation s'explique essentiellement par un boni de fusion constaté en 2019 pour 592 M€. Hormis ce boni, les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement. Les remboursements anticipés de dettes obligataires ont généré une charge nette de 42 M€ sur l'exercice.

Autres produits financiers	191,2	726,6
Dividendes reçus	0,0	497,6
Dépréciations de titres de participation	10,1	5,5
Autres charges financières	-281,5	-160,3
Total au 31 Décembre	***-80,2***	***1 069,4***

5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une charge de 5,0 M€. Il s'explique principalement par des :

- moins-value sur cession d'actifs de 5,4 M€
- des produits de dégrèvements d'impôts divers pour 0,4 M€

5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

5.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 3 en 2019 à 1 en 2020.

Ventilation par catégorie :

- Cadres et agents de maitrise	1,0
- Employés	
Total effectif moyen (équivalent temps plein)	**1,0**

5.6. Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt est essentiellement dû à l'intégration fiscale pour 48,2 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	-71,6	-0,1	-71,7
Résultat exceptionnel	-5,0		-5,0
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	48,2	48,2
Contribution 3% sur les dividendes versés	0		0,0
Participation	0,0		0,0
Résultat comptable	-76,6	48,1	-28,5

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

6. Notes complémentaires

6.1. Transactions avec les parties liées

Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Le capital d'AUCHAN HOLDING SA est détenu par les sociétés de l'Association Familiale Mulliez à 97% dont 69% du capital par une seule d'entre elles.

Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés.

6.2. Engagements hors bilan

6.2.1. Engagements donnés

Cautions données pour un engagement d'une société du groupe : 690,7 M€.

Engagements d'achats de titres portant sur 7 498 titres Oney Bank transitoirement détenus par des salariés pour un montant de 3,5 M€.

Dettes assorties de cautions : 293,4 M€, en augmentation de 293,0 M€ suite à la garantie fiscale de passif accordée à TAOBAO dans le cadre de la cession de SUN ART au groupe ALIBABA.

Engagements concernant les indemnités de départ en retraite : 0,3 M€

6.2.2. Engagements reçus

Cautions reçues : 80,5 M€

Ligne de crédit accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 31 décembre : 2 505 M€.

6.2.3. Echéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts

Encours moyen (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Swaps simples payeur taux fixe								
Swaps simples payeur taux variable	2 622	2 572	2 114	1 429	1 033	415	210	
Swaptions de taux (option sur swap de taux)								
Achats de caps								
Swaps de devise payeurs taux variable		98	98	42				
Swaps de devise taux variable/taux variable	110							
Total opérations de couverture [1]	2 732	2 670	2 212	1 471	1 033	415	210	
Total opérations spéculatives								

[1] Les opérations de couverture ont pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêts sur sa dette, quasi exclusivement constituée de financement obligataire à taux fixe revariabilisé.

6.2.4. Risque de change

Les instruments de change détenus au 31 décembre 2020 ont essentiellement pour objet de couvrir les emprunts obligataires émis en devise (CHF) et les placements réalisés en USD.

Devise (en millions)	USD	Montant en EUR	CHF	Montant en EUR	Montant total en EUR
Acheteur/ emprunteur :					
- swaps de devise			120	111	111
- swaps de change					
Vendeur/ prêteur :					
- swaps de change	100	81			81
- achats d'options de change					
Position nette	100	81	120	111	30

6.2.5. Juste valeur des instruments financiers

Hors ICNE (en millions d'euros)	Couverture	Position ouverte isolée	Total
Instruments dérivés de taux d'intérêt	50,2		50,2
Instruments dérivés de change (y compris swaps de devise)	22,1		22,1

Les instruments de change comprennent :

- Le swap de change USD, en couverture d'un placement en USD,
- Deux Cross-currency swaps (EUR/CHF), en couverture de l'emprunt obligataire en CHF
-

Fiscalité différée

Libellé (en millions d'euros)	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0,4
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	16,4
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**16,8**
Total passif d'impôt futur	**4,8**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	16,4
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**16,4**
Total actif d'impôt futur	**4,7**
Situation nette	**0,1**

(1) Taux d'impôt :	*28,41*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*27,50*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30*

Intégration fiscale : le montant des crédits d'impôt cumulés comptabilisé au titre des déficits des filiales intégrées s'élève à 431 M€.

ELO
Société Anonyme à Conseil d'administration
Capital social : 575.978.980 euros
Siège social : 40 Avenue de Flandre - 59170 CROIX
476 180 625 RCS LILLE MÉTROPOLE
(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 MAI 2021

[...]

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes :

décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice, soit 28.469.535 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » dont le solde est ainsi ramené de 539.243.754 euros à 510.774.219 euros.

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Dividende total versé*	Fraction éligible à l'abattement de 40 %	Fraction non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2019	0 €	0 €	0 €
31/12/2018	0 €	0 €	0 €
31/12/2017	196 265 485,00 €	3 887,00 €	196 261 598,00 €

(*) y compris la fraction du dividende revenant aux actions propres

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Barthélémy GUISLAIN
Président du Conseil d'administration

AUCHAN HOLDING
Société Anonyme à Conseil d'administration
Capital social : 575.978.980 euros
Siège social : 40 Avenue de Flandre – 59170 CROIX
RCS Lille Métropole 476 180 625
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers actionnaires,

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte des opérations de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est joint en annexe au présent rapport.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

(Articles L. 225-100 al.3 et suivants, L. 232-1, II et R. 225-102 du Code de commerce)

1. Evénements marquants de l'exercice 2020

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 10,4 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2020 à 6 073 M€ :

- la Société a acquis des titres Oney Bank pour 0,9 M€ ;
- la société Soparalinéa, filiale de la Société, a été liquidée par décision de son assemblée générale ordinaire en date du 3 novembre 2020. La valeur brute des titres annulés suite à cette liquidation est de 5,7 M€. Le résultat de liquidation est non significatif ;
- la Société a également cédé sa participation dans la société Natural Security dont la valeur brute des titres s'établit à 5,6 M€. Cette cession a généré une moins- value nette de reprise de dépréciation peu significative.

En 2020, la Société a procédé au rachat de 203 806 actions propres pour un total de 62 M€. En mars et décembre 2020, la Société a procédé à l'annulation de 115 237 actions propres pour un total de 38,8 M€ soit une réduction de capital de 2,3 M€, une réduction des autres réserves pour 33 M€ et une provision sur titres annulés pour 3,2 M€.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 350 M€ dans le cadre du programme EMTN et au remboursement d'un placement privé USD (USPP) pour 200 M$ arrivant à échéance initialement en 2022.

En 2020, la Société a émis deux nouveaux emprunts obligataires dans le cadre de son programme EMTN, le premier en avril 2020 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,8279% et le second en juillet 2020 pour un nominal de 750 M€ à échéance 7 ans au taux fixe de 3.2055%.

Dans le but de diversifier son financement, la Société a également souscrit des placements privés Schuldshein pour un montant total de 291 500 K€ à rembourser sur différentes échéances entre 2023 et 2030.

Par ailleurs, la Société, dans un souci de désendettement, a procédé au cours de l'exercice, à deux opérations de Liability Management en juillet et novembre 2020, qui ont conduit au remboursement anticipé partiel de 6 tranches EMTN pour un montant global de 1 526 400 K€. L'EMTN remboursable en février 2022 a, quant à lui, été remboursé intégralement en décembre 2020 pour un montant de 600 000 K€.

En juillet 2019, la Société a mis en place un prêt structurel avec chacune des sous-holding métiers. Le premier prêt accordé à Auchan Retail International pour un nominal de 2 000 M€ a été entièrement remboursé par anticipation en décembre 2020. Le second prêt accordé à Ceetrus SA pour un nominal de 1 050 M€ et à échéance 2025, est toujours en cours à la fin de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé une ligne de crédit avec sa filiale Ceetrus pour 700 M€ à échéance 2022. Au 31 décembre 2020, l'encours utilisé sur cette ligne est de 450 M€.

2. Activités et résultats

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour l'utilisation de la marque et du logo, la facturation des garanties données et les loyers.

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La baisse des frais de personnel est liée à la baisse des effectifs.

Le résultat financier hors dividendes et provisions se dégrade de 656 M€. Cette dégradation s'explique essentiellement par un boni de fusion constaté en 2019 pour 592 M€. Hormis ce boni, les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement. Les remboursements anticipés de dettes obligataires ont généré une charge nette de 42 M€ sur l'exercice.

Le résultat exceptionnel est une charge de 5,0 M€. Il s'explique principalement par des :

- moins-values sur cession d'actifs de 5,4 M€
- des produits de dégrèvements d'impôts divers pour 0,4 M€

3. Instruments financiers

La Société utilise des instruments financiers pour gérer des risques de taux d'intérêt afin de transformer à taux variable sa dette obligataire.

Elle y a recours également :

- pour couvrir sa dette en refixant les taux d'une partie de ses emprunts,
- pour couvrir les emprunts obligataires et billets de trésorerie émis en devises (CHF/USD) contre les risques de change.

4. Activité en matière de Recherche et Développement

La Société n'exerce aucune activité en matière de recherche et développement.

5. Délais de paiement

Conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L 441-6 dudit Code, nous vous présentons l'information relative à la décomposition des créances clients et des dettes fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice écoulé :

Echéancier des créances clients au 31/12/2020

Exprimés en K€	*Solde Total Clients*	*Total non échu*	*Total Echu*	Dont échu ≤ 30 jours	Dont échu > 30 jours et ≤ 60 jours	Dont échu > 60 jours
Nombre de factures	13	2	11			11
Montant total HT des factures	81,2	8,4	72,8			72,8
Montant total HT des ventes	26 853,6					
% par rapport aux ventes HT			*0,3*			*0,3*

Echéancier des dettes fournisseurs au 31/12/2020

Exprimés en K€	*Solde Total Fournisseurs*	*Total non échu*	*Total échu*	Dont échu ≤ 30 jours	Dont échu > 30 jours et ≤ 60 jours	Dont échu > 60 jours
Nombre de factures	12		6	5		1
Montant total HT des factures	4 152,6	1 098,4	3 054,2	3 032,9		21,0
Montant total HT des achats	40 286,9					
% par rapport aux achats HT	*10,3*	*2,7*	*7,6*	*7,5*		*0,1*

6. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date d'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'administration le 3 mars 2021.

Sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février 2020, le Conseil d'administration en date du 3 mars 2021 a réduit le capital social de la Société d'un montant nominal de 7 260 euros, par annulation de 363 actions rachetées par la Société le 9 mars 2020 en application de l'article L 225-209-2 alinéa 2 du Code de commerce et non utilisées dans l'année de leur rachat pour l'une des finalités prévues par ledit article.

7. Perspectives

Fort du redressement continu de ses résultats, Auchan Retail aborde l'année 2021 dans le maintien de la dynamique installée et dans la volonté de donner à chaque pays plus d'autonomie et de responsabilités pour la mise en œuvre de son projet commercial au plus près des attentes des consommateurs. La démarche Renaissance se poursuivra dans tous les pays avec un impact significatif sur le modèle économique. Le projet Auchan 2022 continuera de se déployer, au plus près du local, pour toujours mieux servir les clients, avec une relance prudente de l'investissement.

Ceetrus s'appuiera sur sa nouvelle organisation et la création de la société Nhood, nouvel opérateur immobilier mixte, pour poursuivre le développement de projets au service de la ville et du commerce et élargir ses perspectives de croissance et de compétitivité.

Le développement des entreprises se fera dans un cadre financier strict. La solidité financière de la Société qui s'est significativement renforcée en 2020, reste une priorité. Le programme de cessions d'actifs non-stratégiques est maintenu et commencera à être déployé dès le 1er semestre 2021.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (Article L. 225-100-1 du Code de commerce)

Les informations relatives aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion du Groupe.

III - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION (Article L. 232-6 du Code de Commerce)

Les états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis et présentés conformément au Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général et au Règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 de l'ANC relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les conventions comptables générales appliquées à la Société sont dans le respect du principe de prudence :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

Conformément à la législation en vigueur, les dotations et reprises de dépréciations/provisions sont présentées en produit net bancaire, en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel selon leur nature.

IV - DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE (Article L. 232-2 du code de commerce)

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 232-2 du Code de commerce les documents suivants ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 3 mars 2021 :

- Tableau de financement de l'exercice 2020
- Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible du second semestre 2020
- Plan de financement de l'exercice 2021
- Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2021
- Rapports d'analyse correspondants.

V - CAPITAL SOCIAL
(Articles L. 225-102 et L. 225-211 du Code de commerce)

1. Capital social

Sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février 2020, le Conseil d'administration a procédé le 5 mars 2020 à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 600.000 euros, par annulation de 30.000 actions propres rachetées par la Société le 8 mars 2019, en application de l'article L.225-209-2 alinéa 2 du Code de commerce, et non utilisées dans l'année de leur rachat pour l'une des finalités prévues par ledit article.

Sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 avril 2020, le Conseil d'administration a procédé le 7 décembre 2020 à une réduction du capital de la Société non motivée par des pertes, d'un montant nominal de 1.704.740 euros, par rachat et annulation immédiate de 85.237 de ses propres actions, en application de l'article L.225-207 du Code de commerce.

Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société s'établissait ainsi à 575.986.240 €.

2. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au 31 décembre 2020.

Les salariés de la Société et de ses filiales françaises, via les compartiments Valauchan et Valfrance du Fond Commun de Placement d'Entreprise Auchan, détenaient collectivement 1,26% du capital de la Société au 31 décembre 2020.

Les salariés des filiales étrangères de la Société, via les sociétés en commandite par actions luxembourgeoises, Valauchan International, Valauchanrus, Valespana, Valhungary International, Valpoland, Valportugal et Valrussie, détenaient collectivement 0,82% du capital de la Société.

Au 31 décembre 2020, la part du capital de la Société détenue par les salariés, français et étrangers, s'établissait ainsi à 2,08%.

3. Rachat par la Société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé la Société a procédé au rachat d'un nombre total de 118.569 de ses propres actions en application de l'article L.225-209-2 alinéa 2 du Code de commerce, en vue de les offrir ou les attribuer, dans l'année de leur rachat, aux bénéficiaires d'une opération mentionnée à l'article L. 225-208 dudit Code ou intervenant dans le cadre des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, soit :

- le 9 mars 2020, rachat de 363 actions d'une valeur nominale de 20 euros chacune, au prix unitaire de 318,53 euros, soit un prix d'acquisition total de 115.626,39 euros ;
- le 10 août 2020, rachat de 115.000 actions d'une valeur nominale de 20 euros chacune, au prix unitaire de 304,34 euros, soit un prix d'acquisition total de 34.999.100 euros ;
- le 16 octobre 2020, rachat de 3.206 actions d'une valeur nominale de 20 euros chacune, au prix unitaire de 304,34 euros, soit un prix d'acquisition total de 34.999.100 euros ;

Au 31 décembre 2020, la Société détenait les 118.569 ainsi acquises. Celles-ci représentaient 0,02% du capital de la Société.

Les 363 actions rachetées le 9 mars 2020 n'ayant finalement pas été utilisées pour l'une des finalités prévues à l'article L 225-209-2 du Code de commerce, elles ont été annulées par décision du Conseil d'administration du en date du 3 mars 2021 et le capital social réduit en conséquence.

VI - PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISE DE CONTROLE - SUCCURSALES
(Articles L. 233-6, L.233-15 et L.232-1 du Code de commerce)

1. Prises de participations – Prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas pris de participations significatives dans le capital d'une autre société ni n'a pris le contrôle d'une autre société.

Le tableau des filiales et participations figure dans l'annexe de la Société.

2. Succursales

La Société ne détenait aucune succursale au 31 décembre 2020.

VII - ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES
(Articles L. 233-6, L.247-1 et R. 225-102 du Code de Commerce)

Dénomination sociale	*% de détention*	*Résultats (en M€)*	*Activité*
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL S.A. *(et ses filiales françaises et étrangères)*	100%	1 013	Holding du métier Retail pour l'ensemble des pays Auchan dont la France
CEETRUS S.A. *(et ses filiales françaises et étrangères)*	100%	-18,2	Holding du métier Immobilier pour l'ensemble des pays dans lesquels Ceetrus s'est développé, dont la France
GESARE SAS	100%	0,0	Société de réassurance

VIII – PARTICIPATIONS CROISEES ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE
(Articles L. 233-29, R. 233-19 et L.233-13 du Code de commerce)

1. Participations croisées

La Société ne détenait aucune participation croisée à la clôture de l'exercice écoulé. La Société n'a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à des participations croisées.

2. Actions d'autocontrôle

A la clôture de l'exercice écoulé, les sociétés en commandite par actions luxembourgeoises mentionnées au V.2 ci-dessus, indirectement contrôlées par la Société, détenaient collectivement 0,82% du capital de la Société.

IX - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit la somme de 28.469.535 €, en totalité au compte « Report à nouveau » dont le solde créditeur serait ainsi ramené de 539.243.754 € à 510.774.219 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Dividende total versé*	Fraction éligible à l'abattement de 40 %	Fraction non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2019	0 €	0 €	0 €
31/12/2018	0 €	0 €	0 €
31/12/2017	196.265.485,00 €	3.887,00 €	196.261.598,00 €

(*) y compris la fraction du dividende revenant aux actions propres

X - DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GENERAL DES IMPOTS
(Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons :

- qu'aucune dépense somptuaire non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé, et

- que la Société n'a procédé à aucune réintégration des frais généraux dans les bénéfices imposables (frais non déclarés sur l'état 2068 ou excessifs, ou non engagés dans l'intérêt direct de l'entreprise) au titre des articles 39-5 10° et 54 quater du Code général des impôts.

XI - PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRE ACCESSOIRE A DES ENTREPRISES LIEES
(Article L. 511-6 3 bis du Code Monétaire et Financier)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans visés par l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire.

XII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conventions autorisées et conclues par la Société durant l'exercice écoulé mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

XIII - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

XIV – FIXATION DU MONTANT DE L'ENVELOPPE ANNUELLE DE REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

Vous aurez à vous prononcer sur le montant de l'enveloppe annuelle de rémunération à répartir entre les membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice en cours. Le Conseil d'administration vous propose de fixer le montant de cette enveloppe à 250.000 €.

XV - PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

(Article L. 225-102-2 du Code de commerce)

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer de risques importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

XVI – DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)

La déclaration de performance extra-financière visée à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, est incluse dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe.

XVII – PLAN DE VIGILANCE

(Article L. 225-102-4 du Code de commerce)

Le plan de vigilance visé à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce est inclus dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe.

XVIII – PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

(Article L. 464-2, I, al. 5 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article L. 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas fait l'objet d'injonctions ni de sanctions pécuniaires, pour des pratiques anticoncurrentielles, prononcées par l'Autorité de la concurrence, dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le présent rapport.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AUCHAN HOLDING SA AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

NATURE DES INDICATIONS	2020	2019	2018	2017	2016
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	575 986 240	578 290 980	591 303 360	603 893 800	612 799 300
b) Nombre des actions ordinaires existantes	28 799 312	28 914 549	29 565 168	30 194 690	30 639 965
II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	26 853 556	33 835 322	22 440 702	21 858 839	27 691 093
Résultat net	-28 469 535	1 478 681 945	246 062 426	488 201 258	43 953 444
Dotations aux amortissements	140 629	141 409	161 643	327 870	468 244
Dotations aux provisions	62 685	12 831 305	11 584 526	6 229 995	28 157 981
Reprises sur amortissements	38 556	49 237	52 852	264 960	331 601
Reprises sur provisions	10 570 485	15 952 308	12 338 846	30 416 974	339 283 470
Participation	17 518	0	-32 060	72 497	61 319
IS	-48 096 528	-72 267 166	-57 274 627	-92 032 014	-131 071 089
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	-80 784 527	1 403 385 948	188 110 210	372 117 672	-398 045 172
c) Impôts sur les bénéfices	-48 096 528	(72 267 166)	(57 274 627)	(92 032 014)	(131 071 089)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	17 518	0	-32 060	72 497	61 319
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-28 469 535	1 478 681 945	246 062 426	488 201 258	43 953 444
f) Résultat distribué	0	0	0	196 265 485	350 893 528
III - RESULTATS PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	-2,81	51,03	8,30	15,37	-8,72
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	-0,99	51,14	8,32	16,17	1,43
c) Dividende attribué à chaque action (brut)	0	0,00	0,00	6,50	11,45
IV - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	3	3	6	8
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 013 871	3 408 795	1 456 920	3 682 002	3 226 416
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	222 845	1 183 231	654 125	958 336	1 004 560

AUCHAN HOLDING

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Assemblée générale
AUCHAN HOLDING
40 avenue de Flandre
59170 Croix

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUCHAN HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le

cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Description du risque

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des titres de participation au bilan s'élève à 6,1 milliards d'euros sur un total de bilan de 12,1 milliards d'euros.

Les titres de participation détenus par la société figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle peut être déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue par la société, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité estimées dans le contexte de la Covid-19 tel que décrit dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Le montant significatif dans le bilan de la société des titres de participation et le degré de jugement requis de la Direction dans l'estimation de leur valeur d'inventaire nous ont conduits à considérer l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse au risque

Nos travaux ont consisté à vérifier la permanence et le caractère approprié des méthodes d'évaluation retenues, ainsi que la justification des éléments chiffrés utilisés.

Le cas échéant, nous avons :

- comparé les données utilisées dans la détermination des valeurs d'utilité des participations (capitaux propres, actif net, éléments de correction de l'actif net) avec les données comptables et financières des filiales ;

- testé, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société ;

- apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Lorsque les valeurs d'utilité sont fondées sur des perspectives de rentabilité, nous avons :

- examiné les principaux paramètres et hypothèses sous-jacentes retenues par la Direction et ;

- apprécié leur cohérence avec les plans d'activité établis par la Direction et/ou les analyses externes disponibles au regard des environnements économiques dans lesquels opèrent ces participations, et ce, dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Auchan Holding par votre assemblée générale du 21 mai 2013 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 30 août 1961 pour le cabinet KPMG Audit.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 8ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit dans la 60ème année, dont 18 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de

l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

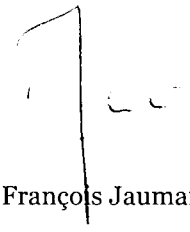
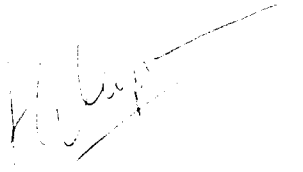
Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 5 mars 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	KPMG Audit *Département de KPMG SA*
	
François Jaumain	Hervé Chopin

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA
Forme juridique : Société anonyme
Siège social : 40 AVENUE DE FLANDRE 59170 CROIX
Date de clôture : 31/12/2020

COMPTES ANNUELS 1
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 8
Société : AUCHAN HOLDING SA 8
1. Faits caractéristiques 9
1.1. Évènements principaux de l'exercice 9
1.2. Évènements postérieurs à la clôture 10
2. Règles et méthodes comptables 10
2.1. Immobilisations incorporelles 10
2.2. Immobilisations corporelles 11
2.3. Participations et autres titres immobilisés 11
2.4. Créances et dettes 12
2.5. Valeurs mobilières de placement 12
2.6. Actions propres 12
2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations 12
2.8. Provisions pour risques et charges 12
2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme 13
2.10. Instruments financiers 13
2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 14
2.12. Impôt sur les bénéfices 14
3. Changements de méthode 14
4. Notes sur le bilan 15
4.1. Immobilisations 15
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 15
4.1.2. Etat des amortissements 15
4.1.3. Immobilisations financières 15
4.2. Tableau des filiales et participations 16
4.3. Créances et dettes 17
4.3.1 Endettement net 17
4.4. Disponibilités 18
4.5. Fonds propres 18
4.5.1 Capital social 18
4.5.2 Variation des fonds propres 19
4.6. Provisions 19
4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions 20
4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir 20
4.9. Comptes de régularisation 21

4.10. Ecarts de conversion 21
5. Notes sur le compte de résultat 22
5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation 22
5.2. Analyse du résultat financier 22
5.3. Analyse du résultat exceptionnel 22
5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction 22
5.5. Effectifs 23
5.6. Impôt sur les bénéfices 23
6. Notes complémentaires 24
6.1. Transactions avec les parties liées 24
6.2. Engagements hors bilan 24
6.2.1. Engagements donnés 24
6.2.2. Engagements reçus 24
6.2.3. Echéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts 25
6.2.4. Risque de change 25
6.2.5. Juste valeur des instruments financiers 25
6.3. Fiscalité différée 26

Bilan actif

BILAN-ACTIF (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39		39	39
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 393	1 389	5	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***1 432***	***1 389***	***44***	***39***
Terrains	4 339	14	4 325	4 325
Constructions	12 450	11 123	1 327	1 284
Installations techniques, matériel	149	142	7	15
Autres immobilisations corporelles	262	144	118	6
Immobilisations en cours	5		5	276
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***17 205***	***11 423***	***5 782***	***5 906***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 073 349	3 603	6 069 745	6 070 068
Créances rattachées à des participations	1 503 446		1 503 446	3 460 626
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 486		13 486	14 151
TOTAL immobilisations financières	***7 590 281***	***3 603***	***7 586 677***	***9 544 845***
Total Actif Immobilisé (II)	***7 608 918***	***16 416***	***7 592 502***	***9 550 789***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	4		4	4
Clients et comptes rattachés	231	63	168	979
Autres créances	592 403	150	592 253	1 109 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***592 634***	***213***	***592 421***	***1 110 922***
Valeurs mobilières de placement	2 153 311	869	2 152 442	114 462
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 671 954		1 671 954	1 192 732
TOTAL Disponibilités	***3 725 265***	***869***	***3 724 396***	***1 307 194***
Instruments de trésorerie	16 370		16 370	12 373
Charges constatées d'avance	19		19	43
TOTAL Actif circulant (III)	***4 334 292***	***1 081***	***4 333 211***	***2 430 535***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)	15 554		15 554	8 624
Écarts de conversion actif (V)	16 370		16 370	30 177
Total Général (I à VI)	***12 075 134***	***17 497***	***12 057 637***	***12 020 125***

Bilan passif

BILAN-PASSIF (en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 575 986)	575 986	578 291
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 914 044	1 914 044
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	75	75
Réserve légale	61 280	61 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	3 055 950	1 611 087
TOTAL Réserves	***3 117 230***	***1 672 367***
Report à nouveau	539 244	539 244
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-28 470	1 478 682
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	352	368
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***6 118 462***	***6 183 071***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		490
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***0***	***490***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	4 749 316	5 353 278
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53	1
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 018 985	292 066
TOTAL Dettes financières	***5 768 354***	***5 645 345***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 373	3 331
Dettes fiscales et sociales	6 664	5 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6	146
Autres dettes	130 746	140 125
TOTAL Dettes d'exploitation	***141 789***	***148 939***
Instruments de trésorerie	12 662	12 011
Produits constatés d'avance	1	92
TOTAL DETTES (IV)	***5 922 805***	***5 806 387***
Ecarts de conversion passif (V)	16 370	30 177
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	***12 057 637***	***12 020 125***

Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	26 854		26 854	33 835
Chiffres d'affaires nets	***26 854***		***26 854***	***33 835***
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			394	257
Autres produits			24 249	31 060
Total des produits d'exploitation (I)			***51 497***	***65 152***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			40 287	35 772
Impôts, taxes et versements assimilés			1 067	1 442
Salaires et traitements			1 014	3 409
Charges sociales			223	1 183
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux amortissements			141	119
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Sur actif circulant : dotations aux provisions			63	150
Dotations d'exploitation — Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			88	2
Total des charges d'exploitation (II)			***42 882***	***42 077***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 615	23 076
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			42 812	522 950
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			266	1 983
Autres intérêts et produits assimilés			148 112	698 731
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 080	15 695
Différences positives de change			17	473
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			***201 287***	***1 239 832***
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 148	12 585
Intérêts et charges assimilées			273 388	157 369
Différences négatives de change			34	427
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 889	4
Total des charges financières (VI)			***281 458***	***170 386***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-80 171	1 069 446
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-71 553	1 092 522

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite) (en milliers d'euro)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	397	787
Produits exceptionnels sur opérations en capital	229	384 670
Reprises sur provisions et transferts de charges	135	49
Total des produits exceptionnels (VII)	***761***	***385 506***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101	3 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 634	68 152
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22	119
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***5 757***	***71 613***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-4 995	313 893
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IV)	18	
Impôts sur les bénéfices (X)	-48 097	-72 267
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***253 548***	***1 690 490***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***282 017***	***211 808***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-28 470	1 478 682

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HOLDING SA

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques

1.1. Évènements principaux de l'exercice

Le portefeuille de titres de participation a diminué de 10,4 M€ en valeur brute pour s'élever à fin 2020 à 6 073 M€.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a acquis des titres Oney Bank pour 0,9 M€.

La société Soparalinéa a été liquidée suite à l'AGO du 3 novembre 2020. La valeur brute des titres annulés suite à cette liquidation est de 5,7 M€. Le résultat de liquidation est non significatif.

Auchan Holding SA a également cédé sa participation dans la société Natural Security dont la valeur brute des titres 5,6 M€. Cette cession a généré une moins- value nette de reprise de dépréciation peu significative.

Le 20 mai 2020, l'assemblée générale de la société a décidé l'affectation du résultat 2019 (1 479 M€) en autres réserves.

En 2020, Auchan Holding a procédé au rachat de 203 806 actions propres pour un total de 62 M€. En mars et décembre 2020, la société a procédé à l'annulation de 115 237 actions propres pour un total de 38,8 M€ soit une réduction de capital de 2,3 M€ et une réduction des autres réserves pour 33,0 M€ et d'une provision sur titres annulés pour 3,2 M€.

Le 18 octobre 2020, Auchan Retail International, filiale de Auchan Holding SA a cédé sa participation dans Sun Art à Alibaba. La cession a été effectuée via la cession des titres ART que détenait Auchan Retail International.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding SA a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire pour 350 M€ dans le cadre du programme EMTN et au remboursement d'un placement privé USD (USPP) pour 200 M$ arrivant à échéance initialement en 2022.
En 2020, la société Auchan Holding a émis deux nouveaux emprunts obligataires dans le cadre de son programme EMTN, le premier en avril 2020 pour un nominal de 1 000 M€ à échéance 5 ans au taux fixe de 2,8279% et le second en juillet 2020 pour un nominal de 750 M€ à échéance 7 ans au taux fixe de 3.2055%.
Dans le but de diversifier son financement, la société a également souscrit à des placements privés Schuldshein pour un montant total de 291,5 M€ à rembourser sur différentes échéances entre 2023 et 2030.
Par ailleurs, la société, dans un souci de désendettement, a procédé au cours de l'exercice, à deux opérations de Liability Management en juillet et novembre 2020, qui ont conduit au remboursement anticipé partiel de 6 tranches EMTN pour un montant global de 1 526,4 M€. L'EMTN remboursable en février 2022 a, quant à lui, été remboursé intégralement en décembre 2020 pour un montant de 0,6 M€.

L'encours sur programme de billets de trésorerie au 31 décembre 2020 est de 210 M€.

En juillet 2019, Auchan Holding a mis en place un prêt structurel avec chacune des sous-holding métiers. Le premier prêt accordé à Auchan Retail International pour un nominal de 2 000 M€ a été entièrement remboursé par anticipation en décembre 2020. Le second prêt accordé à Ceetrus SA pour un nominal de 1 050 M€ et à échéance 2025, est toujours en vie à la fin de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice, Auchan Holding a renouvelé une ligne de crédit avec sa filiale Ceetrus pour 700 M€ à échéance 2022. Au 31/12/2020, l'encours utilisé sur cette ligne est de 450 M€.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'élèvent à 2 505 M€ à fin 2020.

Les placements réalisés par la société à fin 2020 s'élèvent à 3 783 M€ dont 2 111 M€ sous forme de SICAV et 1 672 M€ sous forme de titres immobilisés, livrets, comptes à termes et comptes bancaires.

Sur l'exercice 2020, la crise sanitaire déclenchée par la Covid-19 n'a pas eu d'effets significatifs sur l'activité de Auchan Holding.

1.2. Évènements postérieurs à la clôture

Il n'y pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date d'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'administration le 03/03/2021.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de dépôt de marques

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du PCG, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité estimées dans le contexte de la Covid-19.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours de clôture et un écart de conversion est constaté au bilan. En contrepartie, les dérivés mis en place dans le cadre de la couverture font l'objet d'une comptabilisation au bilan.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice de leur mise en place.

Les emprunts en devises faisant l'objet d'une couverture sont valorisés au cours de clôture en contrepartie d'un écart de conversion. Les instruments dérivés utilisés en couverture font l'objet d'une comptabilisation symétrique à l'élément couvert.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur déterminée annuellement par un collège d'experts si celle-ci est inférieure.

Les actions propres sont comptabilisées dans le poste « valeurs mobilières de placement » ou « autres immobilisations financières » selon qu'elles sont ou non affectées à un plan d'options de souscription ou d'attribution gratuite d'actions.

2.7. Prime d'émission et de remboursement des obligations

Les primes d'émission et de remboursement des obligations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auxquelles elles sont rattachées.

2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les titres AUCHAN HOLDING SA détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice des options est inférieur à leur prix d'acquisition. Pour la part de ces plans attribuée aux bénéficiaires prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA, la provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options. La part des plans attribuée aux bénéficiaires ne prestant pour la société AUCHAN HOLDING SA fait l'objet d'une provision pour l'intégralité de son montant (sans

étalement de la charge sur la période d'attribution). A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté dans les comptes de AUCHAN HOLDING SA pour les sociétés qui font l'objet d'une convention de refacturation.

Les instruments dérivés de taux et change non qualifiés de couverture font l'objet d'une provision pour risques et charges en cas de perte latente sur ces instruments (valeur de marché négative).

2.9. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite tient compte en particulier des données suivantes :
- des salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et d'une évolution estimée du niveau de retraites ;
- de l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- des effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 - TH00/02 avec décalage d'âge ;
- d'un taux d'actualisation nominal de 0,6 % ;
- d'un taux de rendement des actifs financiers de 0,6 %

Le montant des engagements de retraite figure dans la note sur les engagements hors bilan.

2.10. Instruments financiers

La société utilise des instruments financiers dérivés de taux d'intérêts, principalement swaps et caps, pour gérer son exposition nette aux fluctuations des taux d'intérêts et ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables. Les instruments dérivés de change, utilisés dans le cadre de couverture, visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises de la société, les financements en devises de la société et les capitaux propres de filiales étrangères. Les principaux instruments de change utilisés sont les swaps de change et swaps de devise.

Les instruments financiers à terme de change utilisés dans le cadre de la couverture sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat uniquement lorsque cette inscription permet de compenser de manière symétrique les impacts en résultat des éléments couverts.

Dans le cadre des couvertures ainsi mises en place, les produits et charges sur instruments financiers dérivés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier, selon la nature de l'élément couvert, et viennent en compensation des produits et charges dégagés sur les éléments couverts.

Les instruments financiers à terme en position ouverte isolée (non utilisés dans le cadre d'opérations de couverture) sont comptabilisés en juste valeur au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation. Ces instruments financiers font l'objet d'une provision pour risque en cas de perte latente. Les produits et charges sur instruments financiers dérivés en position ouverte isolée sont comptabilisés en résultat financier.

Les instruments financiers à terme sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour leurs montants notionnels, conformément au plan comptable général.

2.11. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.12. Impôt sur les bénéfices

AUCHAN HOLDING SA a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre comprend 61 sociétés pour 2020. AUCHAN HOLDING SA, mère intégrante, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public, les filiales fiscalement bénéficiaires constatant uniquement en compte courant leur charge d'impôt calculée comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires et des rectifications liées à la détermination du résultat d'ensemble sont constatées par la société tête de groupe de l'intégration fiscale : AUCHAN HOLDING SA.

3. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

4. Notes sur le bilan

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	17,2		0,0	0,0	17,2
TOTAL	***18,6***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***18,6***

4.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1,4		0,0	0,0	1,4
Immobilisations corporelles	11,3		0,1	0,0	11,4
TOTAL	***12,7***	***0,0***	***0,1***	***0,0***	***12,8***

4.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	6 083,7	-5,7	0,9	5,6	6 073,3
Créances rattachées à des participations	3 460,7		400,0	2 357,2	1 503,5
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations	14,2		25,9	26,6	13,5
TOTAL	***9 558,6***	***-5,7***	***426,8***	***2 389,4***	***7 590,3***

Les créances rattachées à des participations:
- A moins d'un an : 53,5 M€
- A plus d'un an : 1 450,0 M€

Les prêts, autres titres immobilisés et autres immobilisations financières :
- A moins d'un an : 113,5 M€
- A plus d'un an : 0,0 M€

4.2. Tableau des filiales et participations

(en millions d'euros)	Capitaux propres hors résultat	% détention	Valeurs brutes des titres	Valeurs nettes des titres	Résultat comptable dernier exercice
A/ Plus de 50% du capital					
AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL	6 709,5	100,00	4 478,8	4 478,8	1 013,0
CEETRUS	2 155,8	100,00	1 476,6	1 476,6	-18,2
GESARE	6,8	100,00	13,4	9,8	0,0
B/ Compris entre 5% et 50% du					
ONEY BANK	359,8	49,39	104,6	104,6	20,0

Eu égard au caractère confidentiel des informations relatives au capital social, aux réserves et report à nouveau, aux prêts et avances consenties, aux cautions et avals donnés ainsi qu'au chiffre d'affaires et aux dividendes encaissés, ces informations ne sont pas divulguées.

4.3. Créances et dettes

Etat des créances (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	0,2	0,2	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	95,0	95,0	0,0
Groupes et associés	414,1	414,1	0,0
Débiteurs divers	83,3	83,3	0,0
TOTAL CREANCES	***592,6***	***592,6***	***0,0***

Etat des dettes (en millions d'euros)	Montant brut	A – d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires [1]	4 749,3	296,9	2 649,4	1 803,0
Dettes financières [2]	215,0	215,0	0,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	4,4	4,4	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	6,7	6,7	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe et associés	804,0	804,0	0,0	0,0
Autres dettes	89,3	89,3	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	***5 868,7***	***1 416,3***	***2 649,4***	***1 803,6***

[1] Y compris ICNE sur emprunts obligataires repris en note 4.8.
[2] Y compris emprunts sous forme de billets de trésorerie pour 210,0 M€ et emprunt filiales pour 5,0M€.

Emprunts remboursés en cours d'exercice = 2 170,3 M€
Emprunts souscrits en cours d'exercice = 2 774,2 M€

4.3.1 Endettement net

L'endettement net est égal aux emprunts et dettes financières (incluant les emprunts obligataires, les billets de trésorerie et les emprunts auprès des établissements de crédit) diminués des disponibilités, valeurs mobilières de placements et du compte courant de trésorerie intra-groupe avec les filiales.

Il s'établit à 26 M€ au 31 décembre 2020 contre -15 M€ (situation de trésorerie nette active) au 31 décembre 2019.

L'endettement net à fin 2020 représente 0.43% des fonds propres contre -0.25 % l'exercice précédent.

4.4. Disponibilités

(en millions d'euros)	2020	2019
VMP	2 153,3	117,8
Dont actions propres	*41,8*	*17,9*
Banques et dépôts à terme	1 672,0	1 192,7
Total au 31 Décembre	***3 825,3***	***1 310,5***

AUCHAN HOLDING SA détient 132 459 actions propres au 31 décembre 2020 en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre de plans d'options de souscription.
AUCHAN HOLDING SA détient également 44 132 actions propres au 31 décembre 2020 non affectées à des plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions et comptabilisées en immobilisations financières (cf note 4.1.3)

Etat des actions détenues en propre (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Apport fusion	Annulation d'actions	Achats d'actions	Ventes d'actions	Fin de l'exercice
Actions propres destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plan d'options de souscription						
Nombre d'actions détenues	43 890		30 000	118 569		132 459
Valeur (en M€)	17,8		12,2	36,1		41.7
Actions propres non affectées à des plans d'AGA/SO (immobilisation financière)						
Nombre d'actions détenues	44 132		85 237	85 237		44 132
Valeur (en M€)	14,1		26,6	25,9		13,4
Total des actions propres détenues						
Nombre d'actions détenues	88 022		115 237	203 806		176 591
Valeur (en M€)	31,9		38,8	62,0		55,1

4.5. Fonds propres

4.5.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en millions d'euros)
Au 1er Janvier	28 914 549	20	578,3
Augmentation			
Diminution	115 237	20	2,3
Total au 31 Décembre	***28 799 312***	***20***	***576,0***

4.5.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de 6 183,1 M€ à 6 118,5 M€ soit une variation de -64,6 M€
Cette variation, en millions d'euros, s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1er Janvier	**6 183,1**
* Variation du capital	-2,3
* Variation des réserves	1 444,9
* Report à nouveau	0,0
* Résultat de l'exercice	-28,5
* Variation des provisions réglementées	0,0
* Affectation du résultat N-1	-1 478,7
- Dont dividendes	*0,0*
- Dont dividendes sur actions propres affecté en report à nouveau	
- Dont affectation à la réserve légale	*0,0*
- Dont affectation aux autres réserves	*-1 478,7*
- Dont affectation au report à nouveau	*0,0*
Fonds propres au 31 Décembre	***6 118,5***

4.6. Provisions

Nature des provisions (en millions d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	0,4	0,0	0,0	0,4
TOTAL (I)	***0,4***	***0,0***	***0,0***	***0,4***
Provisions pour litige	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour impôts	0,1	0,0	0,1	0,0
Provisions pour charges sociales [1]	0,4	0,0	0,4	0,0
Autres provisions pour risques et charges	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (II)	***0,5***	***0,0***	***0,5***	***0,0***
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation [2]	13,7	0,0	10,1	3,6
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	0,0	0,1	0,0	0,1
Autres provisions pour dépréciations [3]	3,5	0,1	2,6	1,0
TOTAL (III)	***17,2***	***0,2***	***12,7***	***4,7***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***18,1***	***0,2***	***13,2***	***5,1***

[1] Il s'agit d'une provision visant à couvrir la charge dans le cadre de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions dont l'évaluation est justifiée en note 4.7.

[2] Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- reprise de provision sur titres Soparalinéa (après liquidation) : 4,6 M€
- reprise de provision sur titres Natural Security (après cession) : 5,5 M€

(3) Les mouvements de l'exercice sont principalement les suivants :
- dotation de provision sur les actions propres : 0,1M€
- reprise de provision sur les actions propres : 2,6 M€, provision reprise par capitaux propres

4.7. Plans d'options de souscription et d'attribution gratuite d'actions

Suivi des plans d'attributions gratuites d'actions :

	Plan 2016/2020	Plan 2018/2021	Plan 2018/2021
lication de critères de performance	Oui	Oui	Non
mbre d'actions maximum attribuées en début d'exercice*	2 193	1 758	935
mbre d'actions maximum attribuées en cours d'exercice			
mbre d'actions attribuées annulées ou perdues	(2 193)	(792)	(935)
mbre d'actions attribuées échues			
ombre d'actions maximum attribuées en fin d'exercice	***0***	***966***	***0***
tribution définitive estimée en fin d'exercice**	***0***	***23***	***0***
mbre d'actions détenues et affectées	0	966	0
ombre d'actions non détenues mais affectées			
ix d'acquisition des actions (en €)	N/A	421,45	N/A
ût estimé d'acquisition des actions (en M€)	0,0	0,0	0,0
ût lors de l'exercice probable de l'option (en M€)	0,0	0,0	0,0
harge totale estimée en (M€)	***0,0***	***0,0***	***0,0***
rovision comptabilisée au 31/12/2020 (en M€)	***0,0***	***0,0***	***0,0***
ont charge incombant à AUCHAN HOLDING SA au 31/12/2020 (en M€)	***0,0***	***0,0***	***0,0***

** Nombre et prix d'exercice ajustés suite aux distributions de réserves*
*** Nombre déterminé en fonction des estimations de réalisation des critères de performance*

Caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites 2018-2021 avec conditions de performance :

- Les actions sont indisponibles pendant une période de 3,4 ans à compter de la date d'attribution.
- Le plan a été mis en place le 08 février 2018, la date d'échéance de la période d'attribution est fixée au 01 juillet 2021.
- La valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution est de 400,24 €

Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales et également fonction de critères de performance individualisés.

4.8. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en millions d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	73,1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4,1
Dettes fiscales et sociales	6,7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0,0
Autres dettes	0,7
Total	**84,6**

Produits à recevoir (en millions d'euros)	Montant
Intérêts sur dérivés	37,9
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	3,4
Créances fiscales et sociales	0,4
Divers	1,0
Total	**42,7**

4.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,00
Total	**0,0**

Produits constatés d'avance par nature (en millions d'euros)	Montant
Divers	0,00
Total	**0,0**

4.10. Ecarts de conversion

Postes concernés (en millions d'euros)	Total	Ecart Actif					Ecart Passif
		Compensé par couverture de change			Provision pour risques	Net	
		Ecart passif	Engage-ment	Autres			
Acomptes sur immobilisations							
Prêts							
Autres créances immobilisées							
Créances d'exploitation							
VMP	3 ,5	3,5					
Créances diverses							
Dettes financières	12,9	12,9				0,0	
Dettes d'exploitation							
Dettes sur immobilisations							
Instruments de trésorerie							16,4
TOTAL	***16,4***	***16,4***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***0,0***	***16,4***

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation comprennent notamment la facturation des redevances aux filiales pour l'utilisation de la marque et du logo, la facturation des garanties données et les loyers.

(en millions d'euros)	2020	2019
Produits des redevances	24,6	31,3
Frais de personnel	*-1,2*	*-4,6*
Impôts et taxes	*-1,1*	*-1,4*
Autres produits et charges d'exploitation	-13,7	-2,2
Total au 31 Décembre	***8,6***	***23,1***

La baisse des redevances est liée à la nouvelle gestion de la marque mise en place à compter du 1er janvier 2017.

La baisse des frais de personnel est liée à la baisse des effectifs et l'amélioration du poste des autres produits et charges d'exploitation s'explique essentiellement par hausse des honoraires ainsi que des frais bancaires pour 8 M€..

5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier hors dividendes et provisions se dégrade de 656 M€. Cette dégradation s'explique essentiellement par un boni de fusion constaté en 2019 pour 592 M€. Hormis ce boni, les autres produits et charges financiers sont principalement liés au coût de l'endettement. Les remboursements anticipés de dettes obligataires ont généré une charge nette de 42 M€ sur l'exercice.

Autres produits financiers	191,2	726,6
Dividendes reçus	0,0	497,6
Dépréciations de titres de participation	10,1	5,5
Autres charges financières	-281,5	-160,3
Total au 31 Décembre	***-80,2***	***1 069,4***

5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une charge de 5,0 M€. Il s'explique principalement par des :

- moins-value sur cession d'actifs de 5,4 M€
- des produits de dégrèvements d'impôts divers pour 0,4 M€

5.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

5.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 3 en 2019 à 1 en 2020.

Ventilation par catégorie :

- Cadres et agents de maitrise	1,0
- Employés	
Total effectif moyen (équivalent temps plein)	**1,0**

5.6. Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt est essentiellement dû à l'intégration fiscale pour 48,2 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	-71,6	-0,1	-71,7
Résultat exceptionnel	-5,0		-5,0
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	48,2	48,2
Contribution 3% sur les dividendes versés	0		0,0
Participation	0,0		0,0
Résultat comptable	-76,6	48,1	-28,5

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

6. Notes complémentaires

6.1. Transactions avec les parties liées

Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Le capital d'AUCHAN HOLDING SA est détenu par les sociétés de l'Association Familiale Mulliez à 97% dont 69% du capital par une seule d'entre elles.

Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés.

6.2. Engagements hors bilan

6.2.1. Engagements donnés

Cautions données pour un engagement d'une société du groupe : 690,7 M€.

Engagements d'achats de titres portant sur 7 498 titres Oney Bank transitoirement détenus par des salariés pour un montant de 3,5 M€.

Dettes assorties de cautions : 293,4 M€, en augmentation de 293,0 M€ suite à la garantie fiscale de passif accordée à TAOBAO dans le cadre de la cession de SUN ART au groupe ALIBABA.

Engagements concernant les indemnités de départ en retraite : 0,3 M€

6.2.2. Engagements reçus

Cautions reçues : 80,5 M€

Ligne de crédit accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 31 décembre : 2 505 M€.

6.2.3. Echéancier des instruments dérivés sur taux d'intérêts

Encours moyen (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Swaps simples payeur taux fixe								
Swaps simples payeur taux variable	2 622	2 572	2 114	1 429	1 033	415	210	
Swaptions de taux (option sur swap de taux)								
Achats de caps								
Swaps de devise payeurs taux variable		98	98	42				
Swaps de devise taux variable/taux variable	110							
Total opérations de couverture [1]	2 732	2 670	2 212	1 471	1 033	415	210	
Total opérations spéculatives								

[1] Les opérations de couverture ont pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêts sur sa dette, quasi exclusivement constituée de financement obligataire à taux fixe revariabilisé.

6.2.4. Risque de change

Les instruments de change détenus au 31 décembre 2020 ont essentiellement pour objet de couvrir les emprunts obligataires émis en devise (CHF) et les placements réalisés en USD.

Devise (en millions)	USD	Montant en EUR	CHF	Montant en EUR	Montant total en EUR
Acheteur/ emprunteur :					
- swaps de devise			120	111	111
- swaps de change					
Vendeur/ prêteur :					
- swaps de change	100	81			81
- achats d'options de change					
Position nette	100	81	120	111	30

6.2.5. Juste valeur des instruments financiers

Hors ICNE (en millions d'euros)	Couverture	Position ouverte isolée	Total
Instruments dérivés de taux d'intérêt	50,2		50,2
Instruments dérivés de change (y compris swaps de devise)	22,1		22,1

Les instruments de change comprennent :

- Le swap de change USD, en couverture d'un placement en USD,
- Deux Cross-currency swaps (EUR/CHF), en couverture de l'emprunt obligataire en CHF
-

Fiscalité différée

Libellé (en millions d'euros)	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0,4
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	16,4
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**16,8**
Total passif d'impôt futur	**4,8**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	16,4
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**16,4**
Total actif d'impôt futur	**4,7**
Situation nette	**0,1**

(1) Taux d'impôt :	*28,41*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*27,50*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30*

Intégration fiscale : le montant des crédits d'impôt cumulés comptabilisé au titre des déficits des filiales intégrées s'élève à 431 M€.